

Séminaire 5

Entreprises et territoires dans l'économie mondialisée de la connaissance

Ouverture du séminaire

Marylise Lebranchu, Première vice-présidente de la région Bretagne, députée du Finistère

Ce que l'on voit actuellement, ce sont des dispositifs de déréglementation, et il est intéressant de voir que des chercheurs travaillent sur ce point. On peut parler d'une fin de l'histoire quant à la concentration, qui se traduit par un texte de loi au moment où tout le monde se pose la question de nouvelles règles à mettre en œuvre dans le cadre de la mondialisation. Le décalage entre ce qui se passe en France sur le plan normatif et ce qui pourrait se passer si on acceptait de faire le point sur la situation globale est immense.

■ LME : signature d'un échec

Il s'agit bien de politique économique et de politique d'aménagement du territoire, sur fond de mondialisation. Parler d'équipement commercial peut sembler un très petit sujet. Mais la loi Raffarin, très protectionniste, a créé une situation forte qui donne une grande place aux "discounters" et remet en question l'organisation des agglomérations, surtout des plus petites. La nouvelle loi de modernisation de l'économie - la LME - est en fait la signature d'un échec. Tout ce qui a été tenté, depuis la loi Royer en passant par la loi Raffarin jusqu'à la nouvelle loi de régulation économique de 1999, a été un échec. On est à la fin d'une histoire, celle de la planification de l'urbanisme commercial. C'est sans doute un moment important pour le développement durable, le bilan carbone, l'aménagement. D'autant plus important que la LME pose, en creux, la question des liens entre commerce et production, notamment en ce qui concerne la production des biens alimentaires. Il s'agirait de protection du pouvoir d'achat : c'est la version officielle. Mais nous savons tous qu'il y aura un profond déséquilibre entre le pouvoir des distributeurs et celui des producteurs. C'est d'ailleurs ce qui inquiétait la majorité des intervenants reçus par la commission. Il ne sera plus possible, en dehors des circuits courts qui se construisent difficilement, d'équilibrer les liens entre distribution et production. Le consommateur, dit le texte, devrait retrouver du pouvoir d'achat ; en fait, on pousse aux bas coûts, on entre dans une société de "low cost", avec une forte proportion d'importations, et une division du travail, au niveau des territoires européens et mondiaux, qu'il va falloir accentuer. On voit, dans les débats, au niveau européen, que certains pays plaident pour qu'on n'encadre pas les relations distributeurs/producteurs. Par exemple, le textile de qualité produit sur le territoire de Roanne se fait délocaliser sans bruit dans une zone est-européenne. Dans un premier temps, les pays sont intéressés par ce mouvement, et on a une alternative : réagir, à partir des entités régionales, pour relocaliser des unités de production en regardant comment elles peuvent exister dans un système de distribution chaotique, ou ne pas réagir et en mesurer toutes les

conséquences et l'impact sur une durée de vingt à trente ans, à condition que les vingt ou trente ans à venir soient déterminants pour l'aménagement du territoire.

Je fais partie de ceux, assez peu nombreux, qui se battent pour que soient posées les vraies questions de la concentration, de la polarisation, du polycentrisme. En Bretagne, un confetti dans le jeu mondial, les habitants se posent de plus en plus la question de savoir si l'ouest va continuer à exister. Question posée en termes de taille, non plus en termes de qualité, d'innovation, de richesse ou de ressources. La même angoisse, la même anxiété, se retrouve en France et en Europe : on ne serait pas assez gros pour être une entreprise qui compte, on ne serait pas assez gros pour être un territoire qui compte et avoir des services publics. Tout est posé en termes de taille : dans les années soixante-dix, on parlait de « taille critique ». En Bretagne, la question a été posée, avec pour réponse : si on n'est pas assez gros, concentrons-nous sur Rennes, la concentration sur la métropole nous donnera une chance d'exister, même si la géographie particulière de la Bretagne veut que sa métropole soit excentrée.

On est en face de ces enjeux, et le gouvernement actuel rend tout cela très violent : les casernes, les hôpitaux, les universités sont en question. On ferme les tribunaux, on ferme les casernes, on ferme les hôpitaux en créant des agences régionales de santé dont on ne connaît pas clairement le rôle ; on lance des appels à projets pour les universités : si c'est pour réaliser une économie, pour accompagner la RGPP (révision générale des politiques publiques), on peut être d'accord et en examiner le bénéfice. Mais que l'on regarde la carte judiciaire : le bilan financier, pour ce qui est des investissements, n'est pas bon : il manquera un million d'euros, fin 2010, pour réaliser les regroupements de tribunaux ; pour le fonctionnement, non seulement aucun poste ne sera récupéré, mais de plus des postes supplémentaires vont apparaître, entre autres des postes de chauffeurs pour les magistrats, que j'imagine mal accepter longtemps de se rendre à deux cent cinquante kilomètres pour des curatelles. Mais quand on réclame à la garde des sceaux l'étude d'impact, elle ne peut la présenter, puisqu'elle n'existe pas. Les économies annoncées ne sont probablement pas réelles. Pas d'étude d'impact non plus, de la part du ministère de la santé, sur la concentration des hôpitaux, de leurs services ordinaires - personne ne contestera qu'il ne faut pas multiplier les services de haute technologie. Les choix effectués seraient une réponse à la démographie médicale, mais il s'agit plutôt d'un postulat.

Ces concentrations sans étude des externalités négatives posent problème, jusque dans les rangs de la majorité et certains cabinets ministériels. Les concentrations universitaires vont avoir un impact sur le logement étudiant : pas d'étude... Il est seulement prévu d'aider les collectivités territoriales "via " les contrats de projets, mais personne ne saura comment faire. Autre externalité négative, dans le cas des hôpitaux : tout le monde sait que les infections nosocomiales sont plus importantes dans les grands centres hospitaliers que dans les petits, et surtout plus dangereuses : on n'échappera jamais aux bactéries... Il est évident qu'un incident dans une petite structure est plus simple à traiter que dans une grande. On ne trouve non plus aucune mesure de tout ce qui concerne les questions de sécurité et d'accès, ou encore les effets sur l'économie locale. La question n'a plus à être posée. La concentration dans les agglomérations augmenterait l'efficacité des services publics : mais alors, l'effet « réseau » disparaît au profit du retour de l'effet « masse » : il faudrait une masse, même pour les services publics.

■ **Réfléchir en termes de réseau**

Ce n'est pas le retour du discours de l'aménagement du territoire par cantons : on ne fera pas une université par « pays ». Mais on devrait réfléchir en termes de réseau à une réforme des services publics qui soit intelligente, avec une mutualisation des moyens. En dehors des régions, je ne vois pas que des choses simples soient faites en ce sens. Lors de nos visites aux vingt-et-un « pays » de Bretagne, les communes réclamaient de l'argent pour créer des cantines dans les écoles, écoles

distantes les unes des autres de moins de vingt kilomètres. Quand on parlait de liaison froide et de réseau, les gens étaient plutôt satisfaits. Dans le canton de Ploudiry, voilà longtemps que les élus ont réparti sur diverses communes une halte-garderie pour les tout-petits, une garderie pour les enfants à la sortie de l'école, l'aide aux devoirs, les activités sportives et culturelles, avec un système de cars et de circulations à vélo. On est tout à fait capable de réaliser des économies au niveau du territoire. Par contre, on va assister à une accélération de l'histoire : si vous êtes né là où existent tous les services publics, avec des logements de qualité, vous aurez beaucoup plus de chances que si vous êtes né ailleurs. On tend vers la détermination des destins par le lieu de naissance et de résidence. Quand on est le législateur, cette inégalité est tout aussi violente que celle qui ressort de la ghettoïsation. Il faut y réfléchir et revenir à la notion d'équité. La meilleure des illustrations en sera sans doute l'opération « campus ». La ministre de la recherche a tenté de dire que les universités non retenues ne seraient pas abandonnées. On est dans l'affectif : « Ne soyez pas malheureux, avec les régions on va vous aider à sauver ce qu'il vous reste ». Mais si l'on regarde une carte, on ne peut s'empêcher de penser aux vieux débats sur la « banane bleue », quand on se disait que c'était impossible, que les territoires étaient facteurs de production et de croissance. C'est pourtant en train de se réaliser.

Sans vouloir être celle qui pleure, je pense que tout ce qui est « appel à projets » - pôles de compétitivité, campus universitaires - est un appel à concentration auquel peuvent répondre les territoires qui vont déjà bien. On ne répond pas quand on n'a rien, par exemple, pour avoir une université de grande taille. On peut même penser que l'appel à projets « campus » est une fausse bonne idée, puisque ceux qui vont bien auraient continué à se développer. Entre parenthèses : la question des grandes écoles n'a pas été posée. On va donc donner plus à ceux qui ont déjà les moyens, ce qui est un choix clair d'aménagement par la concentration. Et pourtant, le pôle de recherche de Paris VI, à Roscoff, fonctionne très bien, avec seulement deux cent cinquante personnes, avec des créations d'entreprises. On est donc en train de passer à côté de la notion de réseau, avec les déséquilibres territoriaux et l'absence de crédits publics.

Ne pourrions-nous pas travailler tous ensemble, et au niveau européen, rejoints par d'autres, les Espagnols, les Italiens ? Est-ce que ce qui s'est passé en France à Lannion, Brest, Toulouse, Grenoble, Sophia-Antipolis n'était pas le bon pari ? Le 0,3 % de point de croissance supplémentaire annoncé par la loi de modernisation économique, ne le trouverait-on pas plus rapidement en aidant les territoires à participer à la richesse nationale et européenne, avec ce qu'ils ont ? Est-ce que l'abandon d'un certain nombre de secteurs est une bonne chose ? Aura-t-on la même valeur ajoutée avec des concentrations comme on en aurait en faisant travailler tout le monde ? La question se pose d'autant plus fort que le retour à l'égalité n'est pas possible, et qu'on pourrait au moins travailler sur l'équité. On va dépenser beaucoup d'argent pour les infrastructures ferroviaires et portuaires, mais va-t-on réfléchir, à partir de ces dépenses, au développement durable des territoires ? La LME prévoit un peu d'argent pour le très haut débit, mais ce sera du saupoudrage, sans véritable développement du numérique, pourtant indispensable aux territoires.

L'État ne compense plus l'absence du privé. Dans les pôles de compétitivité, les grands groupes sont moteurs. Ajouter un peu de financement pour que quelques PME soient présentes, est-ce nécessaire ? Les grands opérateurs du numérique ne vont pas s'installer sur tous les territoires : l'argent public ne serait-il pas plus utile en compensation de leur absence ? Est-ce qu'on se contente de suivre la concentration qui se fait de toute façon sur le marché, ou est-ce qu'on reprend une politique d'aménagement du territoire ? On a une vision de la France pourvue d'un grand Est très développé avec, en face, une économie résidentielle. Cet appareil économique a peut-être sa valeur, mais on pourrait faire mieux.

■ Les territoires, facteurs de production

En Bretagne, on a essayé de mettre de l'équité dans les territoires en les prenant comme facteurs de production, et on a l'impression de ne pas avoir émietté, saupoudré, mais d'avoir permis à tous les acteurs de se poser la question de leur apport propre au développement de la Bretagne. Est-ce la peine de continuer, si en même temps on sait que les emplois supérieurs seront localisés à Paris et en Île-de-France ? Je ne suis pas convaincue de l'efficacité de la concentration, on peut sortir de ces schémas. Je disais à Mme Lagarde que les gens avaient posé à terre de grosses valises remplies d'idées économiques... que personne n'avait jamais ouvertes. Les ouvrir maintenant, c'est peut-être trop tard, puisque depuis sont apparues d'autres pensées, d'autres constructions possibles, d'autres réflexions. Nous devenons archaïques. Ma position est très minoritaire, même dans ma famille politique où les élites sortent des grandes agglomérations. Si on veut parler de développement durable, d'aménagement, d'utilisation de tous les potentiels, on ne peut oublier les territoires. À force de se tromper d'échelle, de considérer que la France est aussi grande que les États-unis et aurait besoin de se réaménager autour de quelques pôles urbains, on persiste dans l'erreur. C'est comme si, entre la France et les États-unis, on n'avait pas reporté les échelles. Nous ne sommes pas un État de la côte ouest, et la France peut être vue comme un réseau urbain unique, comme un modèle particulier, avec de grandes et de petites agglomérations.

■ Les compétences et leur répartition

Le territorial doit continuer à exister, les régions sont un élément fort du développement économique, mais aussi de l'aménagement. On discutait récemment du foncier. En Bretagne, c'est à la région de poser la question du foncier : foncier habitable, foncier infrastructure, foncier facteur de production... Si on ne donne pas à la région les moyens d'être tête de file des schémas de développement, on se trompe. Les départements ne sont pas à remettre en cause, nous pouvons même être fiers qu'une entité publique s'occupe de politique sociale. Le problème, c'est la répartition des compétences, nous devons sortir de la clause de compétence générale. Tant que tout le monde peut tout faire, les élus font pression. Tout élu vous dira qu'il lui est égal d'être réélu s'il considère avoir fait ce qu'il devait faire, mais deux ans avant les élections, il estime quand même, et c'est humain, qu'il vaut mieux être réélu...

Prenons le cheminement d'un dossier de développement économique porté par une entreprise souhaitant faire de la recherche et développement, mais ayant un problème de financement. Qui va voir ce dossier ? La mairie, et éventuellement la chambre de commerce ; puis la communauté de communes ou d'agglomérations (qui a pris la compétence économique), et c'est sans doute le premier endroit où le dossier va être lu, et peut-être posé sur une pile de dossiers « entreprises innovantes ». Puis il passera au département, et le département créera un service économique qui examinera le dossier, suivi par le service économique de la région. En temps de fonctionnaire, c'est une perte sèche d'argent public, en efficacité ce n'est pas très bon : l'intéressé est perdu dans le cheminement, quand il ne doit pas refaire le dossier qui s'est perdu.

Qui va décider de l'opportunité de tel ou tel type de localisation ? En Bretagne, des pôles de biotechnologies naissent partout, par la volonté d'élus locaux. Est-ce qu'on se réunit avec les intéressés, ceux qui savent ce que sont les biotechnologies ? Comment organiser tout cela sur le territoire ? On n'a pas la possibilité de le faire aujourd'hui, avec la clause de compétence générale telle qu'elle fonctionne. On perd du temps, de l'efficacité, et on ne veut pas se poser la question des institutions françaises. Prenons le débat sur la constitution : que le président de la république vienne parler devant le parlement me laisse parfaitement indifférente, sauf que ce sera 500 000 euros à chaque fois. On a discuté pendant des heures de ce sujet. Mais l'organisation territoriale de la république, ce qu'on laisse à l'État, ce qu'on décentralise, pourquoi, comment... Est-ce qu'on se pose la question de la fiscalité locale ? Depuis les travaux de Edmond Hervé, aucun travail réel n'a été porté au législateur sur le sujet. Je plaide pour qu'on mette fin à cette clause de compétence générale, qu'on dise clairement qui fait quoi, et qu'on ne cède pas au président de conseil général qui affirme que sans la compétence économique, il s'ennuie. Le problème de l'organisation du territoire

et de la performance n'est pas le taux d'ennui d'un président de conseil général - d'autant que si l'on s'ennuie en s'occupant de politique sociale... Il faut être courageux. Ce n'est pas les régions contre les départements, les départements contre les communautés d'agglomérations, mais on a un millefeuille institutionnel un peu fou. Ce serait intéressant, de voir en mètres carrés de constructions, où on en est ! Il faut arrêter, sinon pas d'aménagement du territoire, ni de lecture de ce qu'est une fonction régaliennne de l'État. Parce que, du coup, l'État est partout et nulle part. Comme on ne peut pas lire ce que fait l'État, les responsabilités des gouvernements et des collectivités territoriales sont impossibles à déterminer pour un citoyen qui n'a pas le temps.

■ Débat

Question

"On a entendu vos critiques sur le système de concentration et entrevu des pistes avec des systèmes de réseaux. Les expériences de réseaux ne sont pas toujours concluantes. Que faudrait-il faire pour que les réseaux soient réellement efficaces ? Deuxième question sur les universités : peut-on imaginer qu'il y ait des universités d'État et des universités de régions ? "

Réponse

Sur le premier point, la réponse est qu'il faut travailler. On n'a pas travaillé. On a décrit des concepts, sans travailler ni les contenus, ni les moyens, ni les acteurs. Prenez l'innovation. En Bretagne, des réseaux existent, dans l'agroalimentaire par exemple. Parce qu'il y a une culture de coopératives qui fonctionnent de fait, pas de droit, en réseau. On ne peut pas raisonner comme autrefois. Il faut tenir compte du transport des personnes. Je me fais attaquer sur la question des réseaux parce qu'il faudrait que les gens se déplacent. Mais le pôle de Roscoff travaille avec son université-mère, tout est organisé : les labos, les matériels, les mutualisations de données... On était obligé de le faire fonctionner, puisqu'il fallait la mer, et que la mer, à Paris, il n'y en a pas. L'obligation a créé le fonctionnement du réseau.

La fonction publique française a été excellente sur ce thème, des documents excellents ont été écrits par de nombreuses directions, mais après il ne s'est rien passé. On n'a pas aidé à la création des réseaux.

Sur les universités régionales : je ne sais pas. Après tout... Je ne m'étais pas posé la question. L'enjeu des débats, c'est le classement mondial des universités, et nous n'étions pas dans le bon classement. C'est terrifiant. Du coup on cherche à être bons, très vite. On met les meilleurs ensemble, et on pense que leurs intelligences vont se connecter sur le site universitaire. Mais si on regarde mieux, on trouve dans le monde de petites universités très bien placées, nationales ou régionales... Je ne pense pas qu'on ait ici les moyens de le faire : seuls les Hauts-de-Seine ont pu créer une université, compte tenu de leurs finances locales. Aujourd'hui, la Bretagne est à genoux. C'est la 21 e région en matière de ressources. Une fois qu'on aura fait « Bretagne à grande vitesse », on regardera passer les trains. On voyagera. Quand on relit le discours de Valérie Pécresse, on voit que c'est l'absolue incapacité à répondre aux besoins des universités qui conduit à concentrer. En concentrant, on fait des économies d'échelle. La barrière du budget est là. Il faut, pour finir, parler du financement de l'enseignement supérieur et de la recherche. Tant qu'on n'a pas dit aux Français que c'est leur impôt sur le revenu qui financera le tout, et que l'impôt augmentera parce qu'il est important de vivre dans un pays qui crée, qui innove, on n'y arrivera pas. On est dans un jeu de poker menteur, aujourd'hui. On ne peut pas augmenter les impôts. Si on faisait une université en Bretagne, il faudrait la financer avec une TIPP, augmenter le prix du gaz, et du pétrole. Ce serait aberrant, impossible, et je vois mal

chaque voiture me rapporter un petit bout de professeur... Mais on ne dit pas aux Français que l'enseignement et la recherche, c'est essentiel, et que s'ils n'y mettent pas un peu d'argent, leur pays s'affaisse. Or les citoyens français sont tout à fait capables de comprendre. La chasse à l'économie d'impôts est une erreur.

Question

"En évoquant la situation actuelle, avec la compétence générale, l'impression de foisonnement et de dispersion, on voit l'intérêt d'une clarification institutionnelle. Mais il peut exister des outils d'urbanisme ou de planification du développement. On a en Île-de-France un outil imparfait et discuté, c'est le schéma directeur, qui est intéressant même s'il n'est pas prescriptif, qu'il ne peut pas s'imposer sur les documents d'urbanisme. Il a le mérite d'exister, d'être un alibi pour obliger les élus, les collectivités locales et l'État à discuter ensemble sur une projection de vingt ou trente ans de la région capitale. Par rapport aux réflexions qui ont lieu au niveau national, ne serait-il pas intéressant d'ouvrir cet outil aux autres régions ? Sans aller jusqu'à donner à la région la responsabilité d'une tutelle aux autres niveaux, proposer que chaque région se dote d'un outil de développement durable, à l'horizon de vingt ou trente ans, où elle peut et doit coordonner la réflexion stratégique et les projets des départements, communautés de communes, etc. "

Réponse

Quand on rencontre les collectivités territoriales dites de base, chargées des SCOT et des PLU, on voit - je ne dis pas qu'elles sont incompétentes - qu'elles sont malheureuses : elles ne savent pas faire. Elles n'ont pas les compétences internes, donc elles font appel à des bureaux d'études, et se rendent compte que, quelle soit la compétence du bureau d'études, il fait des copier-coller, sans véritable appréciation du territoire tel qu'il est, du territoire dans sa région. C'est vrai en Bretagne plus qu'ailleurs : avec la mer tout autour, la question de la proximité des autres est plus perceptible. Du coup, avec les SCOT, on est dans la folie, comme on était dans la folie au moment des SDO. Je me souviens de Brest : les Brestois avaient comme objectif de prendre dans les vingt ans 60 % de la population du Finistère. Pendant le même temps, les autres avaient décidé aussi d'augmenter leur population, ce qui faisait qu' "in fine ", le Finistère augmentait sa population de 400 %. C'est encore ainsi... Les gens ont beau être démoralisés par le départ des services publics, ils veulent augmenter les activités, donc augmenter la population, ce qui n'a pas de sens. Et nous, qui sommes une région agricole, nous disons aux communes rurales : réfléchissons au fait que la terre est un facteur de production. Face à la crise alimentaire, qui a une part conjoncturelle et une part structurelle, demandons-nous ce que nous faisons pour notre indépendance alimentaire, par rapport au continent américain ? La première chose à faire, c'est de garder de la terre. Il n'y a que la région, avec les collectivités territoriales concernées et beaucoup d'expertise, qui pourrait proposer un projet qui ne soit pas un projet de désertification. Dans les têtes, aujourd'hui, s'il n'y a pas de petites unités commerciales, de petites unités de mécanique et des maisons, cela signifie qu'on est en perte de vitesse. Non, on peut avoir une organisation territoriale où la terre n'a pas d'autre destination que d'être facteur de production. Il faudrait bâtir un message positif.

On reconcentre de petits pôles, sans se poser la question : « Pour quoi faire ? ». Michel Camdessus avait affirmé, en centre Bretagne, que la RN164 était une aberration, ce qui avait ému les élus et fait un choc... Mais on ne peut pas se battre contre l'hypercentralité, dire que l'on croit au polycentrisme, et ne pas avoir de schéma d'aménagement de la région elle-même. Faut-il un texte de loi ? Sans doute pas, et on ne l'aura pas. Mais il faut soutenir les efforts, aider à créer ces schémas (pas forcément à l'image de celui d'Île-de-France), avoir des moyens d'expertise. Dans mon travail ici, en Bretagne, le plus intéressant a été d'apprendre et encore apprendre, après des années où je n'ai pas eu le droit à l'expertise. Quand on explique, quand on se met d'accord sur un diagnostic, c'est plus

simple. Mais aujourd'hui, personne n'est d'accord, même sur le diagnostic démographique. Il serait pourtant important de se mettre d'accord sur la démographie territorialisée.

Question

"On a l'impression, en Bretagne, où l'identité régionale est forte, que les habitants, les élus, les entreprises, ont des démarches plus collectives, plus mutualistes qu'ailleurs. N'est-ce pas un atout dans l'organisation économique nationale, européenne et même mondiale ? Les textes sont suffisamment complexes pour laisser de l'initiative aux collectivités : pourquoi les élus ne se mettraient pas autour d'une table pour bâtir le schéma régional ? On faisait auparavant des schémas de développement des territoires. Ces outils ne conservent-ils pas toute leur pertinence ? "

Réponse

Il me semble que les élus sont saturés par l'accumulation des annonces, qu'ils sont démoralisés. On essaie de bâtir quelque chose, on réussit à se mettre d'accord sur « Bretagne à grande vitesse », on se met à peu près d'accord sur le développement portuaire (au départ, on faisait cinq fois Amsterdam en Bretagne !), on avance sur les perspectives de développement et leur rationalité. Et puis on nous annonce le départ en masse des services publics. On réussit à mettre d'accord les présidents d'université, ce qui est encore plus difficile que de mettre d'accord des présidents d'agglomérations, à créer un seul front universitaire, et on se fait rejeter sur la dernière ligne droite. La volonté alors ne suffit plus, il faut aussi des ressources. Nous pourrions dire à l'État de garder ses campus, qu'il ne nous empêchera pas de faire une université européenne : mais où trouver les ressources ?

L'obstacle le plus important, ce sont les ressources. Vous aurez remarqué que les manifestations ont repris en Bretagne, aussi violentes qu'il y a une quinzaine d'années. On est dans un enchaînement de violences qui n'a plus de sens, et quand vous demandez aux gens pourquoi ils se déchaînent, ce qu'ils veulent, exactement, que répondent-ils ? « On ne veut rien ». Au fur et mesure qu'on avance, l'État répond « désolé, vous avez perdu ». Le tissu de PME et de TPE a une démographie est inquiétante. On a proposé des dispositifs pour la transmission, mais on sait qu'on n'aura pas les moyens de les mettre en œuvre. Tout ce qui était inscrit dans notre schéma, on n'aura pas les moyens de le faire. Pourrait-on encore faire ce qu'a fait le CELIB (Comité d'étude et de liaisons des intérêts bretons) dans les années soixante ? L'État avait alors répondu avec l'université de Brest, le schéma routier breton, le port de Roscoff... Aujourd'hui, il n'y a pas de réponse. Être rationnel, faire des économies, assurer le développement ? On nous répond que c'était intéressant. Aujourd'hui même, Jean-Yves Le Drian est parti négocier la partie « développement maritime », mais c'est bien plus facile quand on est Marseille ou Gênes, puisqu'il y a des ressources. Ce qui signifie que la région doit se recentrer sur ses fonctions et s'appliquer à soi-même la fin de la clause de compétence générale, y compris pour la santé publique - ce qui posera vraiment problème.

Question

"Pour vous redonner le moral, j'évoquerai l'opposition entre l'arc atlantique et la « banane bleue ». Les dynamiques ne sont pas de même nature. Par exemple, Grenoble vient de bénéficier du plan campus, bénéficie d'un pôle de compétitivité, mais son attractivité reste faible, avec un solde migratoire de 0,06 % par an depuis dix-sept ans. Tandis que l'arc atlantique est aujourd'hui dans une dynamique de population. N'y a-t-il pas un moment où le potentiel humain du grand ouest prendra le pas sur la dynamique d'innovation de l'est, où l'on est confronté chaque jour à des fermetures d'entreprises que l'on croyait d'avenir ? "

"Une remarque sur les bureaux d'études : si ceux qui s'intéressent aux SCOT font des copier-coller, ne serait-il pas temps que les collectivités locales mettent un peu plus d'argent ? Tant que les urbanistes seront payés trois fois moins que les conseillers juridiques ou financiers, ce sera difficile de faire de bons documents de planification. "

Réponse

Sur ce dernier point, vous avez raison. Voyez les structures des collectivités territoriales et villes moyennes : il n'y a pas d'urbanistes, et c'est dramatique.

Quant à la démographie, je prendrai un seul exemple : je connais au moins dix jeunes Morlaisiens qui sont à Grenoble. Ils reviendront, c'est vrai. Prendre leur retraite. Notre démographie est bonne, avec un solde positif de 25 000 personnes par an, mais c'est moins réjouissant quand on regarde les structures d'emploi qui permettraient de retenir les actifs sur les territoires. L'économie résidentielle et les services, ce n'est pas suffisant. Grenoble peut être contente des retraités que va récupérer Morlaix : des logements vont se libérer ! Grenoble a une pression sur le logement que nous n'avons pas, ce qui renvoie à la bonne santé de votre activité. Ici, nous sommes une terre d'émigration, les jeunes diplômés s'en vont. A Morlaix, ils sont plus de 85 % à partir.

Alors oui, je suis en colère et j'entre en résistance. Il faut réussir à renverser les choses. Je ne demande pas une révolution, mais une évolution : nous sommes devant un mur. Tout le gouvernement a la même « idéologie », le même raisonnement économique, et avec lui un certain nombre de responsables du parti socialiste. La notion de « masse critique » est devenue une espèce de pensée dominante. Ce n'est pas l'état de la Bretagne qui me met en rage, puisqu'il en va de même dans beaucoup d'endroits. Qu'est-ce qu'on va faire des villes ? Je pense à Lille, à tout ce qui est écrit sur le retour à la ville italienne. C'est magnifique. Sauf que dans la réalité, on a affaire à une conurbation urbaine avec Roubaix, Tourcoing, Watrelloo... Jusqu'où va-t-on aller ?

On ne réussit pas à être entendu. L'aménagement du territoire m'importe. Je disais à Christine Lagarde qu'on m'avait appris que l'optimum économique était incompatible avec l'optimum social, l'optimum environnemental et l'optimum en aménagement du territoire : c'est toujours vrai. Qui décide aujourd'hui de prendre ces éléments-là en compte dans la définition des politiques publiques ? Les Bretons s'en sortiront, sans doute, mais je ne sais pas comment. Ni dans quel état. Le séminaire porte sur le développement durable : là est l'important. Quelle définition en donne-t-on ? Quelles perspectives individuelles ouvre-t-il dans une collectivité comme la France ? Si les manifestations deviennent de plus en plus violentes, c'est parce que les individus n'arrivent pas à se voir dans une collectivité, dans une perspective globale qui soit intéressante. Ils se voient comme des individus en difficulté, sans perspective. Ce n'est pas l'effet des délocalisations, dont beaucoup de citoyens ont compris de quoi il s'agissait : un sujet d'image. Ce qui pose problème, c'est le système de société "low-cost ", y compris au niveau du territoire. On va créer des territoires des pauvres, où l'économie résidentielle sera un soin palliatif. Ce n'est pas drôle, même si on va renverser les choses. Mais la Bretagne, c'est très beau, on a les plus beaux paysages du monde, il faut voir la mer, elle nous console et sera peut-être un élément déterminant au 22 e siècle.

Question

"Est-ce que ces deux types de politiques, celle des trente glorieuses autour de la concentration, et celle que l'on connaît depuis une trentaine d'années avec la décentralisation et la déconcentration, ne doivent pas être revues à l'aune de l'augmentation du coût de l'énergie et des problématiques environnementales ? Il faudrait plus de prospective sur ces questions, les coûts de déplacement peuvent devenir déterminants pour les choix de vie, mais aussi pour les choix des entreprises. La question des risques ne serait-elle pas aussi une chance pour la Bretagne ? Peut-être que l'avenir,

pour la Bretagne, c'est la désertification de l'Europe du sud : on va remonter pour profiter d'un climat plus clément. "

Réponse

Oui, pour le 22^e siècle ! Mais je suis d'accord avec vous. Regardons le dossier de relocalisation de Décathlon, à Lille : on disposait d'une friche industrielle, d'argent - qui sont des facteurs non négligeables. Mais les dirigeants, interrogés sur leurs motivations, avancent que le coût de l'énergie a été un facteur important. Sans doute cela jouera-t-il sur des relocalisations : à Brest, chaque jour Armor Lux s'autocongratule de s'être relocalisé, pour des questions de coût de l'énergie. Mais l'énergie va également devenir importante pour les déplacements domicile-travail, surtout si l'on est incapable de créer des systèmes de transport en commun suffisants. On le voit à travers les progrès du covoiturage, qui vient lentement. Mais cela joue sur l'individu. On entend des gens dire que leurs enfants ne viennent plus les voir le week-end, parce que c'est cher ; se déplacer à vingt kilomètres a désormais un coût. Le phénomène touche aussi les transporteurs. J'ai reçu la fédération nationale des transports. Le transporteur, de toute façon, est obligé d'aller à Rungis, l'Île-de-France restant un grand lieu de distribution. Plus on va métropoliser, plus il y aura de transports. Que ce soit des carcasses de poulets ou des plats cuisinés qui soient transportés, c'est, pour les transporteurs, la même chose. Ce qu'ils demandent, c'est qu'on cesse toute écotaxe, qu'on ne privatise pas les autoroutes, qu'on ne crée pas de péages... et qu'on ne passe pas par des conteneurs-fer. Est-ce que le facteur « transport » va ramener une population chez nous ? Ou bien va-t-on localiser les industries de transformation près des métropoles ?

Le plus important, c'est le mot « travail » : il faut travailler ces questions. Au ministère de la justice, pas de bilan carbone pour la localisation des tribunaux, alors que c'est ce qu'il aurait fallu faire en priorité. Outre la gabegie et l'humiliation ressentie par les gens, c'est inacceptable. Mais il n'est pas certain qu'on gagnerait dans une procédure, puisqu'aucun texte ne contraint au bilan carbone.

Je ne suis pas pessimiste, je trouve que la période est dure. Une chose m'a frappée : c'est intéressant de voir qui vient, à l'Assemblée, voter les textes. Pour la loi LME, les présents ne venaient pas des grandes villes, mais des petites. Les élus des grandes villes sont absents. On parle de quoi ? De la micro-entreprise, d'urbanisme commercial... Quand ils ont les outils, les élus se disent qu'ils peuvent faire eux-mêmes, que l'affaire est réglée, qu'ils ont les gens, les agences. Mais les élus des petites villes ? Ils ne savent pas faire, ils n'ont ni l'expertise ni le temps pour se poser des questions sur la localisation des activités. A chaque fois qu'il est question du « petit » - le petit schéma, la petite entreprise, la formation professionnelle, qui est aussi un sujet de petits - vous avez les élus des petites villes. On a une ligne de partage entre les élus des grandes villes présents pour les grands textes et les élus des petites villes. L'enseignement supérieur et la recherche, c'est pour les élus des grandes villes, mais l'apprentissage, c'est pour les élus des petites villes. Nos sujets ne sont pas les mêmes. On est bien plus attentif à la TPE quand est sur un territoire non métropolitain.

Comment faire retravailler les élus ensemble ? Voyez Rennes et Brest : ni l'un ni l'autre, pour l'opération « campus », n'a été retenu dans la cour des grands, mais ils continuent à s'affronter, alors qu'on pourrait très bien expérimenter le réseau métropolitain breton, avec un polycentrisme qui existe déjà.

Et quand c'est violent, on se replie sur soi. La société est très violente, se replie sur elle-même et on sait ce que cela produit comme communautarisme. Les élus vivent la même chose, la violence avec une forme de repli. Soit vous vous sentez humilié et vous rentrez en silence chez vous, soit vous vous repliez et devenez méchant. On a la rage, et on finit comment ? Terroriste. Un élu disait hier soir à l'Assemblée : tout ça va finir par du terrorisme local, avec un retour aux identités locales.